

Parti socialiste jurassien

Rue du Nord 38
Case postale 2219
2800 Delémont

Téléphone 032 422 40 94

psj@bluewin.ch
www.psju.ch

Delémont, janvier 2022



Parti socialiste
jurassien

**Aux membres et sympathisant-e-s du Parti
socialiste jurassien**

Cotisation 2022

Chère et Cher Camarade,

Nous savons que tu t'engages activement pour le Parti socialiste jurassien, sur le plan financier également. Nous t'en remercions très sincèrement. Aujourd'hui, nous nous adressons à toi pour t'inviter à verser tes cotisations 2022 au PSJ.

Nous te donnons connaissance ci-après du barème des cotisations :

Revenu imposable:	Cotisation:	Revenu imposable:	Cotisation:
15'000 à 20'000.--	75.--	60'001 à 70'000.--	260.--
20'001 à 30'000.--	110.--	70'001 à 80'000.--	300.--
30'001 à 40'000.--	140.--	80'001 à 90'000.--	340.--
40'001 à 50'000.--	185.--	90'001 à 100'000.--	390.--
50'001 à 60'000.--	220.--	Plus de 100'000.--	3.9 pour mille du revenu

Les personnes mariées n'exerçant pas d'activité lucrative, les rentiers qui disposent de la seule rente AVS, les apprenti-e-s et les étudiant-e-s s'acquitteront d'une cotisation de Fr. 40.--. Les autres rentières et rentiers sont soumis au barème des cotisations. Pour les revenus jusqu'à 40'000.--, nous partons du principe que le montant de la cotisation constitue un ordre de grandeur. Nous ne t'en tiendrons pas rigueur si tu ne pouvais pas verser tout ou partie de ta cotisation.

En te remerciant de ton prochain versement, nous t'adressons, Chère et Cher Camarade, nos meilleures salutations.

PARTI SOCIALISTE JURASSIEN

Le président :

Jämes Frein

La secrétaire :

Pauline Christ Hostettler

Le responsable des finances :

Jean-Louis Imhof